

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 07 avril 2021

# *CTZ du 07 AVRIL 2021*

## COMPTE - RENDU

### Ordre du jour :

- 1 – procès verbal de la séance du 07 janvier 2020 (pour approbation) ;
- 2 – Campagne Impôt sur Revenu 2021 (pour avis) ;
- 3 – Nouveau réseau de proximité ;
- 4 – Classement des postes comptables ;
- 5 – Point sur la situation sanitaire ;
- 6 – Questions diverses.

---

Début de la réunion à 14h30 et fin à 17h20.

**FO DGFIP (3 représentants 1 en présentiel et 2 à distance), la CGT et Solidaire** étaient présents.

**FO DGFIP** n'avait pas de déclaration liminaire et se concentre sur l'ordre du jour assez conséquent.

### 1 - Procès verbal de la séance du 7 janvier 2020 :

**FO DGFIP** a approuvé les procès verbaux.

## **2- Campagne Impôt sur le revenu 2021 (pour Avis):**

**FO DGFIP** donne un avis négatif au vu de la situation sanitaire actuelle.

En effet, suite à la déclaration du Président de la République, au confinement et à la fermeture des écoles, les représentants **FO DGFIP** ont clairement dit à Mr Chatail qu'ils ne comprenaient pas le maintien d'une stratégie d'accueil continu (sur certaines plages) du public.

Pour **FO DGFIP**, l'accueil sur RDV, l'accueil téléphonique et la communication par courriel (e-contact) sont les seuls canaux susceptibles de protéger le public et les personnels face à la pandémie.

**FO DGFIP** a demandé à Mr Chatail de faire remonter auprès de la Délégation la proposition de prolonger en juin la campagne afin d'étaler la présence du public et de réduire ainsi les risques de concentration dans les centres.

Malgré cette alerte, le Directeur souhaite maintenir un accueil continu sur tous les sites sur certaines plages horaires. Les agents doivent donc « en même temps » accueillir le public physiquement avec et sans rendez-vous, répondre au téléphone en suppléant les Centres de Contacts (débordés par le Fonds de Solidarité), répondre aux courriels, faire du télétravail et bien sûr se protéger de la COVID.

**FO DGFIP** demande comment sera géré le télétravail pendant la campagne ? M. Chatail et M. Lopez précisent que le télétravail doit être adapté en fonction des besoins et notamment de l'accueil physique. Le choix des agents doit également être respecté, tout en respectant les contraintes des mesures sanitaires. L'Ariège est plutôt bien équipée en télétravail. A charge, aux chefs de services de prévoir un planning.

**FO DGFIP** a clairement indiqué au Directeur sa responsabilité sur la santé et la sécurité des agents de la DDFIP de l'Ariège.

Toutefois, le Directeur confirme avoir fait remonter les difficultés à la DG et espère voir évoluer le dispositif. Il souhaite que les équipes fassent au mieux dans un esprit serein et humain.

Le Directeur demandera aux usagers par voie de presse de privilégier les démarches à distance par la messagerie sécurisée et les rendez-vous téléphoniques.

## **L'accueil physique sur site DGFIP:**

Aucun espace "libre-service" ne sera ouvert durant cette campagne.

Les sites maintiennent 50% des APRDV (d'après le Directeur, sur demande expresse des chefs de services des SIP). Les services ont souhaité, pour débiter, conserver les horaires d'accueil habituels (flux le matin et réception sur rendez-vous les après-midis).

A compter du 1er avril, le gestionnaire de file QMATIC sera remis en service avec une jauge globale fixée à 15 usagers au sein du site de Foix, 10 à Pamiers et 5 à Saint-Girons (étages compris). **La gestion des flux sera sous la responsabilité des chefs de service.**

Une toile de protection sera mise en place à Foix et Pamiers afin d'abriter les éventuels usagers faisant la queue à l'extérieur, avec un marquage au sol pour permettre une visualisation de la distanciation.

Un auxiliaire assurera la gestion des entrées et des sorties et proposera aux usagers qui ne souhaitent pas attendre de remplir une fiche contact (après avoir utilisé du gel hydroalcoolique) pour être rappelés dans les meilleurs délais.

### **Site de Pamiers :**

Les travaux de dissociation des sas d'entrée et de sortie réalisés durant l'année permettent une distanciation et améliorent les conditions d'accueil.

### **Site de Saint- Girons :**

Le transfert du bureau de Madame DEDIEU à l'étage permet de meilleures conditions de réception au rez-de-chaussée. A terme, deux bureaux d'accueil devraient être créés.

## **L'accueil physique sur sites distants :**

Trois accueils de proximité seront déployés durant cette campagne déclarative, à compter des 15 et 16 avril.

Les agents mobiles des SIP ont été équipés d'un sac à roulettes permettant le transport de leur équipement : ordinateur portable, imprimante-scanner et smartphone.

Avant l'automne, la mise en place d'une possibilité d'accueil en visioconférence devrait être étudiée sur les sites les moins accessibles en période hivernale.

Une visite préalable est prévue pour permettre aux agents de découvrir les locaux, rencontrer les permanents France Services et tester la qualité de la connexion.

Il n'y aura pas de jauge sur ces points d'accueil car les RDV sont individuels.

#### Accueil France Services de Massat :

Intervention des agents du SIP de Saint-Girons au bureau de la Poste, le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h.

#### Accueil France Services de Val-de-Sos :

Intervention des agents du SIP de Foix au bureau de la Poste, le jeudi matin de 9 h à 12 h.

#### Accueil Mairie de Saverdun :

Intervention des agents du SIP de Pamiers au sein du bureau de la Maison Sociale (CCAS), le jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

Cette permanence de campagne dans une structure municipale a vocation à être pérennisée si la structure obtient la labellisation France Services.

#### L'accueil téléphonique :

**FO DGFIP** pensent que la charge de travail est intenable entre les permanences, l'accueil physique, les ASA et le télétravail.

En plus, comme dit précédemment, l'aide aux Centres de Contact est obligatoire pour nos services.

Tous les services sont impactés SIP, Direction, PCR, les vérificateurs et la BCR.

Les SIP ont été dotés de smartphones permettant aux agents qui le souhaitent de réaliser leurs vacations téléphoniques en télétravail. **FO DGFIP** précise qu'un équipement de type casque et micro, en complément, serait apprécié.

Mais notre Directeur se veut confiant, le numéro national gratuit 0 809 401 401 figure sur les déclarations et les équipes de renfort (du moins ce qu'il en reste) seront sur le front durant toute la campagne.

Un soutien conséquent du numéro national est donc attendu de la manière suivante :

– durant les 5 premières semaines, la contribution de la Direction sera de 4 équivalents-agent par jour, soit 4 x 2 vacations de 2 h 30 (une le matin et une l'après-midi) pour un total de 20 h. Ces vacations de 2 h 30 peuvent être réalisées par le même agent ou par des agents différents, selon l'effectif disponible et l'organisation choisie par le chef de service, après consultation de son équipe.

Ces vacances ont été réparties entre les divers sites : 7 h 30 pour les SIP de Foix et Pamiers, 5 h pour le SIP de Saint-Girons.

- durant les 3 dernières semaines, la contribution sera de 8 équivalents-agent par jour, soit 8 x 2 vacances de 2 h 30 pour un total de 40 h.

Ces vacances ont été réparties entre les divers sites : 15 h pour les SIP de Foix et Pamiers, 10 h pour le SIP de Saint-Girons.

En conclusion, selon le Directeur du Pôle PGF, les objectifs fixés par la DG sont très élevés et seront peu réalisables.....

Les représentants **FO DGFIP** ont voté contre. (CGT CONTRE et SOLIDAIRE ABSTENTION)

### **3- Point sur le nouveau réseau de proximité :**

Pour 2021 pas d'autre fermeture.

Pour la suite, le Directeur va faire des propositions, mais elles devront être validées par la Direction Générale.

Deux certitudes à ce jour :

- le transfert de l'Impôt des Trésoreries Mixtes vers les SIP au 01 janvier 2022 ;
- la mise en place du nouveau réseau en 2023.

#### **Propositions :**

##### **- 01/01/2022 :**

Fermeture de Mirepoix, Le Fossat, Le Mas d'Azil et transfert vers le SGC de Pamiers.

Création de l'Antenne d'Ax regroupement avec Luzenac et transfert au SGC de Foix (si contraintes au 01/01/2023) et transfert de l'Impôt au 01/01/2022. À ce jour, le Directeur ne connaît pas vraiment la date de création, pas plus que les effectifs alloués. Seule chose certaine, la chef de poste d'Ax nous quitte au 01 septembre 2021, et le poste est proposé au mouvement national du 01/09/2021.

##### **- 01/09/2022 :**

Fermeture de Lavelanet et Tarascon et transfert au SGC de Foix.

##### **- 01/01/2023**

Fermeture de Oust et transfert vers le SGC de Saint-Girons. Des difficultés apparaissent sur le secteur St-Girons, la Banque Postale n'offrant pas de possibilité de dégagement en dehors de St-Girons. La DDFIP est en attente d'une solution. Le problème concerne surtout le secteur d'Oust et la régie de la station de Guzet. Cela explique la fermeture en 2023.

**FO DGFIP se pose la question des effectifs réels qui arriveront dans les SGC (mutations départ en retraite...)**

Les propositions sont à transmettre à la DG au plus tard à la mi-mai, pour validation des propositions prévues en 2022.

Le service RH se rapprochera des agents pour connaître leurs souhaits dans le cadre des restructurations. M. Dumontier souhaite anticiper et visiter les services au plus tôt pour entendre tous les agents. Des réunions collectives et individuelles seront organisées dans chaque service concerné par le NRP pour expliquer les règles de mobilité et de priorité ainsi que les primes auxquelles les agents auront droit éventuellement.

Dans le cadre du NRP, un réaménagement du CFP de Pamiers est prévu au 01/01/2022. Le SGC installé au rez-de-chaussé ne subira aucune modification, au 1<sup>er</sup> étage se trouvera le SIP, une salle de cantine et de réunion.

**4- Classement des postes comptables et GPEEC (pour information) :**

M. Chatail explique que le classement répond à une obligation légale périodique pour les postes comptables. De nouveaux indicateurs ont été créés et dans le cadre du NRP, les C4 sont appelés à disparaître fin 2023.

Les 3 SIP, le SPF et le SGC de Saint-Girons baisse de catégorie. Le SGC de Foix , la Paierie, le SIE, le SGC de Pamiers et l'Hospitalière augmentent dans le classement.

Avant, il y avait 7 postes en C4, 5 postes en C3 et 7 en C2

Après reclassement : il y a 7 postes en C3 et 4 postes en C2.

Ce nouveau classement résulte du NRP et aura des conséquences sur les affectations des cadres A+. Un accompagnement individuel est prévu par le service RH. Les départs à la retraite seront utilisés pour reclasser les postes et à tout moment de l'année. Chaque cadre pourra bénéficier d'un entretien avec le responsable RH ou M. Chatail pour obtenir de la visibilité sur sa carrière. Les agents seront donc reçus pour étudier chaque situation et éviter les mouvements. Des maintiens sur le poste et des compensations financières sont prévues.

## **5- Point sur la situation sanitaire :**

M. Dumontier a diffusé des messages de rappel aux chefs de service sur la gestion des cas suspects à la COVID 19. Les cas contacts ou positifs doivent être signalés au service RH uniquement qui prendra contact avec le médecin du travail.

Chaque agent qui n'a pas la possibilité de faire garder ses enfants peut-être placés en ASA Covid , et voir avec son chef de service. Par contre, les congés prévus ne doivent pas être basculés en ASA COVID.

Crise sanitaire à la DDFIP Ariège : 2 cas en cours.

La trésorerie d'Oust et le bureau à la DDFIP ont été nettoyés. La trésorerie d'Oust devrait ouvrir la semaine prochaine.

Les parents de collégiens peuvent être placés en ASA Covid et non en télétravail. La Direction indique que le dispositif est bien prévu mais que certains agents ne souhaitent pas être en ASA, notamment par rapport au collectif. Les agents doivent en discuter avec leur chef de service. Lorsque les fonctions sont « télétravaillables » les agents peuvent choisir de télétravailler quelques heures par jours selon leurs possibilités.

Une attestation sur l'honneur est demandée aux parents qui ne peuvent faire garder leurs enfants.

À l'avenir, le télétravail, sur la base du volontariat, se décidera directement avec le chef de service et sera posé directement sur Sirhius. Les conventions sont supprimées.

## **6- Questions diverses :**

M. Dumontier annonce que 27 portables sont arrivés et vont être distribués en priorité pour les agents mobiles des accueils France Services, ainsi qu'une trentaine d'écrans (pour du double écran) qui vont également être distribués.

**FO DGFIP** demande si le service RH pourrait accompagner les agents qui font des recours d'évaluation afin de ne pas rater les dates imposées.

M. Dumontier indique qu'il va être vigilant sur ce point et que le calendrier sera surveillé afin de ne pas léser les agents.

**N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**  
[fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr)

**Fabienne MARTINEZ**  
Représentante titulaire **FO DGFIP**

**Christophe JORGE**  
Représentant titulaire **FO DGFIP**

**Jérôme ROUJAS**  
Représentant titulaire **FO DGFIP**

✂-----

## BULLETIN D'ADHESION



NOM : ----- PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES  
FINANCES PUBLIQUES  
Section de l'ARIEGE

Fait à ----- le -----

(signature)

***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***